

## La Sun Life annonce ses résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2020

Les termes « la Compagnie », « Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : Canada, États-Unis (« É.-U. »), Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale. L'information contenue dans le présent document est fondée sur les résultats financiers intermédiaires non audités de la FSL inc. pour la période close le 30 juin 2020, et elle devrait être lue parallèlement au rapport de gestion intermédiaire et à nos états financiers consolidés intermédiaires non audités et aux notes annexes (les « états financiers consolidés intermédiaires ») pour la période close le 30 juin 2020, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») et disponibles à l'adresse [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com), sous la rubrique « Investisseurs - Résultats et rapports financiers ». Des renseignements supplémentaires sur la FSL inc. sont disponibles sur le site de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov). À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

**TORONTO (ONTARIO) - (le 6 août 2020)** - La Financière Sun Life inc. (TSX : SLF) (NYSE : SLF) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020, clos le 30 juin 2020. Le bénéfice net déclaré pour le deuxième trimestre s'est établi à 519 M\$, tandis que le bénéfice net sous-jacent<sup>1)</sup> s'est établi à 739 M\$.

		Résultats trimestriels		Cumul annuel	
<b>Rentabilité</b>		<b>T2 20</b>	<b>T2 19</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	Bénéfice net déclaré (en millions de dollars)	<b>519</b>	595	<b>910</b>	1 218
	Bénéfice net sous-jacent <sup>1)</sup> (en millions de dollars)	<b>739</b>	739	<b>1 509</b>	1 456
	Bénéfice par action déclaré <sup>2)</sup> (en dollars)	<b>0,88</b>	1,00	<b>1,55</b>	2,04
	Bénéfice par action sous-jacent <sup>1), 2)</sup> (en dollars)	<b>1,26</b>	1,24	<b>2,57</b>	2,44
	Rendement des capitaux propres déclaré <sup>1)</sup>	<b>9,4 %</b>	11,0 %	<b>8,3 %</b>	11,3 %
	Rendement des capitaux propres sous-jacent <sup>1)</sup>	<b>13,4 %</b>	13,7 %	<b>13,7 %</b>	13,5 %
<b>Croissance</b>		<b>T2 20</b>	<b>T2 19</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	Souscriptions d'assurance <sup>1)</sup> (en millions de dollars)	<b>619</b>	657	<b>1 395</b>	1 437
	Souscriptions de produits de gestion de patrimoine <sup>1)</sup> (en millions de dollars)	<b>56 638</b>	36 976	<b>116 542</b>	72 969
	Valeur des affaires nouvelles <sup>1)</sup> (en millions de dollars)	<b>206</b>	235	<b>586</b>	617
	Actif géré <sup>1)</sup> (en milliards de dollars)	<b>1 122</b>	1 025	<b>1 122</b>	1 025
<b>Solidité financière</b>		<b>T2 20</b>	<b>T4 19</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	Ratio du TSAV <sup>3)</sup> (à la clôture de la période)				
	Financière Sun Life inc.	<b>146 %</b>	143 %	<b>146 %</b>	144 %
	Sun Life du Canada <sup>4)</sup>	<b>126 %</b>	130 %	<b>126 %</b>	133 %
	Ratio de levier financier <sup>1)</sup> (à la clôture de la période)	<b>23,2 %</b>	21,2 %	<b>23,2 %</b>	20,4 %

« La situation est sans précédent et les temps sont durs. Nous accompagnons en pensée toutes les personnes dont la vie est ébranlée à cause de la pandémie. Partout dans le monde, les employés et les conseillers de la Sun Life ont l'honneur de servir nos Clients, qui ont vraiment besoin de nous en ce moment », a déclaré Dean Connor, président et chef de la direction, Sun Life.

« Au deuxième trimestre, le nombre de règlements décès a augmenté en raison de la pandémie, ce qui a entraîné une hausse de nos charges. Toutefois, notre croissance sous-jacente et nos activités bien diversifiées ont permis de générer un bénéfice net sous-jacent stable par rapport à l'exercice précédent. Les baisses du bénéfice net déclaré reflètent les taux d'intérêt faibles et les écarts de taux. Nous avons constaté une diminution des souscriptions d'assurance comparativement au deuxième trimestre de 2019, attribuable aux mesures de confinement instaurées. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et de gestion d'actifs ont augmenté de façon importante par rapport à l'exercice précédent. La position de la Sun Life sur le plan du capital est demeurée solide. Nos flux de trésorerie, nos liquidités et notre niveau d'endettement sont sains. »

« Nos investissements dans les solutions numériques ont été bien utiles au début de la pandémie. Les Clients et les conseillers ont facilement pu interagir virtuellement et accéder à des ressources en ligne. Nous continuerons d'accélérer ces investissements, afin que les Clients aient encore plus de facilité à faire affaire avec nous et que nous poursuivions sur cette lancée », a ajouté M. Connor.

<sup>1)</sup> Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion intermédiaire pour la période close le 30 juin 2020 (le « rapport de gestion du T2 2020 »).

<sup>2)</sup> Tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire.

<sup>3)</sup> Pour plus de renseignements sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »), se reporter à la rubrique E, « Solidité financière », du rapport de gestion du T2 2020.

<sup>4)</sup> La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.

## Points saillants financiers et opérationnels - Comparaison trimestrielle (entre le T2 2020 et le T2 2019)

Notre stratégie repose sur quatre piliers de croissance clés, pour lesquels nous voulons être un chef de file dans les marchés où nous exerçons nos activités. Les progrès réalisés à l'égard de ces quatre piliers sont abordés ci-après.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)			Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) <sup>1)</sup>			Souscriptions d'assurance <sup>1)</sup>			Souscriptions de produits de gestion de patrimoine <sup>1)</sup>		
	T2 20	T2 19	Variation	T2 20	T2 19	Variation	T2 20	T2 19	Variation	T2 20	T2 19	Variation
Canada	117	148	(21) %	281	243	16 %	151	194	(22) %	2 608	3 248	(20) %
États-Unis	118	94	26 %	123	110	12 %	228	225	1 %	—	—	—
Gestion d'actifs	223	229	(3) %	259	245	6 %	—	—	—	51 575	31 929	62
Asie	126	134	(6) %	144	147	(2) %	240	238	1 %	2 455	1 799	36 %
Organisation internationale	(65)	(10)	n.s. <sup>2)</sup>	(68)	(6)	n.s. <sup>2)</sup>	—	—	—	—	—	—
Total	519	595	(13) %	739	739	— %	619	657	(6) %	56 638	36 976	53 %

<sup>1)</sup> Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion du T2 2020.

<sup>2)</sup> Non significatif.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 519 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en diminution de 76 M\$, ou 13 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de l'incidence défavorable des marchés et de l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS<sup>1)</sup>, partiellement contrebalancées par les modifications des hypothèses et mesures de la direction. L'incidence défavorable des marchés reflète l'incidence des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des immeubles de placement, partiellement contrebalancées par l'incidence des marchés des actions. Le bénéfice net sous-jacent est demeuré stable par rapport à la période correspondante de 2019, alors que l'incidence favorable de la croissance des affaires, des activités d'investissement, des résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et de la hausse du rendement net des placements sur le surplus a été en grande partie contrebalancée par l'incidence fiscale défavorable et les résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit et des charges. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document pour un rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent.

Notre rendement des capitaux propres déclaré s'est établi à 9,4 % au deuxième trimestre de 2020. Le rendement des capitaux propres sous-jacent s'est établi à 13,4 %, comparativement à 13,7 % au deuxième trimestre de 2019, reflétant la hausse des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté en raison du bénéfice net attribuable aux actionnaires et de l'incidence du change, partiellement contrebalancés par les distributions de dividendes, l'incidence sur les capitaux propres de l'acquisition de BGO<sup>2)</sup> et les rachats d'actions ordinaires.

La FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive ont clôturé le trimestre avec une trésorerie et d'autres actifs liquides de 3,5 G\$. Le solde de notre trésorerie et de nos autres actifs liquides nous procure une certaine flexibilité ainsi que des occasions de déploiement de capital. Après le 30 juin 2020, nous avons mené à bien notre acquisition d'une participation majoritaire dans la société InfraRed Capital Partners (« InfraRed ») pour environ 510 M\$. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, nous prévoyons de rembourser la totalité du montant en capital de 500 M\$ en débentures non garanties subordonnées de série 2015-1 à taux variable différé de 2,60 % remboursables par anticipation le 25 septembre 2020 en vertu des modalités de remboursement prévues par ces débentures. Ces opérations n'auront aucune incidence sur la Sun Life du Canada, mais elles abaisseront le ratio du TSAV de la FSL inc. d'environ cinq points de pourcentage, et elles devraient être financées à partir de notre trésorerie et de nos autres actifs liquides de 3,5 G\$.

### Être un chef de file sur le marché canadien des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine

Le bénéfice net déclaré au Canada s'est établi à 117 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en baisse de 31 M\$, ou 21 %, par rapport à la période correspondante de 2019, reflétant l'incidence défavorable des marchés, partiellement contrebalancée par l'incidence améliorée des modifications des hypothèses et mesures de la direction. L'incidence défavorable des marchés, principalement reflétée par l'incidence des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des immeubles de placement, a été partiellement contrebalancée par la hausse sur les marchés des actions. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 281 M\$, en hausse de 38 M\$, ou 16 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de l'accroissement des activités de placement de l'ordre de 62 M\$, partiellement contrebalancé par des résultats au chapitre du crédit de 22 M\$. De plus, le bénéfice net sous-jacent inclut l'incidence favorable de la croissance des affaires, partiellement contrebalancée par des résultats défavorables enregistrés aux Garanties collectives (« GC »). Les résultats défavorables enregistrés aux GC reflétaient les résultats au chapitre de l'invalidité et l'incidence des résultats au chapitre des charges pour les régimes SAS<sup>3)</sup>, partiellement contrebalancés par la baisse des règlements de frais dentaires et de frais paramédicaux.

Les souscriptions d'assurance enregistrées au Canada se sont chiffrées à 151 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en baisse de 43 M\$, ou 22 %, par rapport à la période correspondante de 2019, reflétant la diminution des ventes de contrats importants aux GC et la baisse des souscriptions d'assurance individuelle en raison de la COVID-19. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine se sont établies à 2,6 G\$, en baisse de 640 M\$, ou 20 %, reflétant le moment des ventes de contrats importants aux Régimes collectifs de retraite (« RCR ») et la diminution des souscriptions à la Gestion de patrimoine de l'Individuelle.

<sup>1)</sup> MFS Investment Management (« la MFS »).

<sup>2)</sup> Notre acquisition d'une participation majoritaire dans BentallGreenOak (« acquisition de BGO »), conclue en juillet 2019. À l'acquisition, le total des capitaux propres a été réduit de 860 M\$, principalement en raison de l'établissement de passifs financiers liés à l'augmentation prévue de notre participation future dans BentallGreenOak.

<sup>3)</sup> Services administratifs seulement (« SAS »).

Nous continuons de façonner le marché canadien grâce à de nouvelles offres novatrices, concrétisant ainsi notre raison d'être, qui consiste à aider les Canadiens à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain. Nous nous positionnons en chefs de file pour le respect des engagements en matière de durabilité. Nous avons lancé notre propre cadre d'évaluation des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pour les principales catégories d'actifs présentes sur la plateforme de placements de base des RCR. De cette façon, nous aidons les Clients et les promoteurs de régimes à prendre des décisions éclairées quant aux placements durables. De plus, nous continuons de maximiser la valeur pour les Clients en transformant la conduite de nos affaires. Au deuxième trimestre, les conseillers ont tenu plus de 61 000 rencontres virtuelles avec les Clients et la signature électronique a été deux fois plus utilisée pour conclure des opérations de gestion de patrimoine.

## Être un chef de file dans le secteur des garanties collectives aux États-Unis

Le bénéfice net déclaré aux États-Unis s'est établi à 118 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 24 M\$, ou 26 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de l'incidence améliorée des marchés et de la baisse des coûts d'intégration. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 123 M\$, en hausse de 13 M\$, ou 12 %, en raison de la croissance des affaires, des résultats favorables au chapitre de la morbidité et d'un gain résultant de la résolution d'un litige d'une affaire juridique, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables au chapitre de la mortalité et les résultats au chapitre du crédit. Les résultats favorables au chapitre de la morbidité sont attribuables aux résultats au chapitre des frais dentaires et de l'invalidité courte durée, partiellement contrebalancés par les règlements d'invalidité longue durée moins favorables. La marge après impôt des GC<sup>1)</sup> s'est établie à 7,5 % au deuxième trimestre de 2020, comparativement à 7,3 % au deuxième trimestre de 2019.

Les souscriptions d'assurance enregistrées aux États-Unis se sont établies à 165 M\$ US au deuxième trimestre de 2020, soit un niveau stable par rapport à la période correspondante de 2019, reflétant une solide performance dans toutes les divisions malgré le contexte difficile.

Notre position solide sur le marché des garanties collectives pour employés s'explique par les nombreuses solutions souples que nous offrons pour répondre aux besoins des Clients en temps de pandémie. Ces solutions permettent une expérience virtuelle harmonieuse et procurent une couverture pour les frais de soins de santé payés de la poche du Client, afin de combler les lacunes. Nous avons temporairement exonéré les employeurs des frais d'utilisation de la plateforme numérique de pointe d'administration des avantages sociaux Maxwell Health. Nous avons également mis cette plateforme à jour en améliorant les fonctionnalités d'adhésion mobile, de messagerie texte et de clavardage et en intégrant d'autres retenues à la source. De nouvelles options pour l'adhésion des participants sont offertes, notamment les rencontres individuelles ou de groupe pour expliquer le processus de sélection des garanties sur n'importe quel appareil. Nous avons aussi annoncé le lancement d'un nouveau produit, faisant partie de la gamme des soins complémentaires, qui prévoit le versement de prestations au comptant aux participants qui sont hospitalisés.

## Être un chef de file dans la gestion d'actifs à l'échelle mondiale

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs s'est établi à 223 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en baisse de 6 M\$, ou 3 %, comparativement à la période correspondante de 2019, reflétant des ajustements défavorables de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS et des coûts liés à l'acquisition de BGO. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 259 M\$, en hausse de 14 M\$, ou 6 %, en raison de l'augmentation des honoraires en fonction du rendement à Gestion SLC et du bénéfice net découlant de l'acquisition de BGO, conclue en juillet 2019, partiellement contrebalancés par une augmentation des charges liées aux souscriptions à la MFS. Le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS<sup>1)</sup> s'est établi à 36 % au deuxième trimestre de 2020, comparativement à 37 % à la période correspondante de l'exercice précédent.

Gestion d'actifs a clôturé le deuxième trimestre avec un actif géré de 779,1 G\$, qui se composait d'un actif de 690,2 G\$ (508,5 G\$ US) provenant de la MFS et d'un actif de 88,9 G\$ provenant de Gestion SLC. La MFS a déclaré des rentrées nettes de 7,4 G\$ (5,4 G\$ US), incluant des flux positifs liés aux produits individuels aux États-Unis pour un sixième trimestre consécutif. Gestion SLC a déclaré des sorties nettes de 0,2 G\$.

Au deuxième trimestre de 2020, 86 %, 88 % et 80 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds de la MFS offerts aux particuliers aux États-Unis se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur dix, cinq et trois ans, respectivement.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2020, nous avons conclu l'acquisition d'une participation majoritaire dans la société InfraRed, un gestionnaire de placement des secteurs des infrastructures et de l'immobilier. InfraRed est un chef de file des placements en infrastructures mondiales, notamment les projets sur les énergies renouvelables. L'acquisition permettra à Gestion SLC d'élargir sa gamme de solutions de placements alternatifs, et à InfraRed d'accéder à nos réseaux de distribution et ainsi percer le marché nord-américain. Nous avons aussi l'option d'acquérir la participation restante de 20 % dans InfraRed dans l'avenir.

## Être un chef de file en Asie grâce à l'excellence de la distribution dans les marchés en forte expansion

Le bénéfice net déclaré en Asie s'est établi à 126 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en baisse de 8 M\$, ou 6 %, comparativement à la période correspondante de 2019, en raison de l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable à l'incidence des taux d'intérêt, partiellement contrebalancée par l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 144 M\$, en baisse de 3 M\$, ou 2 %, en raison des résultats défavorables au chapitre du crédit et de la diminution des profits sur les actifs disponibles à la vente, fortement contrebalancés par le profit lié au remboursement anticipé d'un placement hypothécaire et des résultats favorables au chapitre de la morbidité.

<sup>1)</sup> Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion du T2 2020.

Les souscriptions d'assurance enregistrées en Asie se sont établies à 240 M\$ au deuxième trimestre de 2020, soit un niveau stable par rapport au deuxième trimestre de 2019, les augmentations observées dans les Carrefours internationaux, en Chine et au Vietnam ayant été contrebalancées par une baisse des souscriptions sur les autres marchés de l'assurance attribuable à l'incidence de la COVID-19. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées en Asie se sont chiffrées à 2,5 G\$, en hausse de 656 M\$, ou 36 %, en raison des souscriptions de titres à revenu fixe en Inde et des souscriptions de titres de créances négociables à court terme aux Philippines.

Nous avons accéléré le développement de solutions numériques en Asie pour doter nos conseillers des ressources nécessaires afin de fournir aux Clients les protections d'assurance dont ils ont tant besoin en ce moment. De nouvelles fonctionnalités permettant de réaliser des ventes virtuellement ont été déployées à Hong Kong, en Indonésie, en Inde et aux Philippines. Au Vietnam et en Malaisie, des fonctionnalités similaires seront lancées dans les mois à venir. Les Clients et les conseillers dans ces marchés peuvent désormais conclure des opérations facilement et sécuritairement, qu'il s'agisse de soumettre la proposition ou de signer les formulaires électroniquement. L'expérience Client s'en trouve facilitée, et le processus s'effectue sans recours au papier ni aux rencontres en personne. Aux Philippines par exemple, quand des restrictions étaient imposées en raison de la pandémie de COVID-19, la majorité des propositions ont été traitées selon un processus numérique. Notre offre en gestion de patrimoine continue de surclasser celle de la concurrence. À Hong Kong par exemple, nos fonds de prévoyance obligatoires se classent au troisième rang selon l'actif géré et au deuxième rang selon les rentrées nettes<sup>1)</sup>.

## Organisation internationale

La perte nette déclarée de l'Organisation internationale s'est établie à 65 M\$ au deuxième trimestre de 2020, une perte en hausse de 55 M\$ par rapport à la période correspondante de 2019, principalement attribuable à l'incidence sur le bénéfice net sous-jacent. La perte nette sous-jacente s'est chiffrée à 68 M\$, une perte en hausse de 62 M\$, principalement attribuable à un rajustement défavorable lié aux déclarations de revenus canadiennes et aux produits tirés des placements exonérés d'impôt de l'exercice précédent et aux résultats au chapitre du crédit au Royaume-Uni, partiellement contrebalancés par l'augmentation du rendement net des placements sur les surplus de 23 M\$, principalement attribuable aux profits sur les capitaux de lancement et aux résultats au chapitre de la mortalité au Royaume-Uni.

## Le point sur la pandémie de COVID-19<sup>2)</sup>

La COVID-19 a eu un impact sur tous les aspects de nos affaires, et nous travaillons à maintenir une présence pour nos Clients, nos conseillers, nos employés, nos actionnaires et dans nos collectivités. Nous continuons d'adapter nos activités dans toutes les divisions à mesure qu'évoluent les restrictions et les mesures imposées par les gouvernements partout dans le monde. Grâce à nos plans de poursuite des affaires, nous avons assuré la continuité des fonctions opérationnelles clés et des activités normales durant cette période de perturbation sans précédent.

Nous avons en place des processus de surveillance et de maintenance permettant de préserver la disponibilité, la stabilité et la sécurité des systèmes informatiques. Nous remercions nos employés et conseillers d'être là pour les Clients durant ces moments difficiles.

Notre stratégie de télétravail fonctionne très bien et le retour dans les bureaux s'effectue de façon graduelle et réfléchie afin de protéger la santé et la sécurité de nos employés et des membres de nos collectivités.

Nous continuons d'aider les Clients ayant des difficultés financières. Nous avons prolongé des délais pour le paiement de primes d'assurance à l'Individuelle et aux GC, et avons accordé des remises et des crédits aux Clients des GC.

Les améliorations sur le plan numérique au Canada et aux États-Unis ont procuré aux Clients des moyens de rechange pour interagir avec des fournisseurs. En Asie, des fonctionnalités virtuelles ont été déployées dans différents marchés, permettant aux Clients de conclure des opérations en ligne, qu'il s'agisse de soumettre une proposition ou de signer des formulaires électroniquement. Nous avons aussi offert des outils aux conseillers, notamment un centre de ressources, pour les aider à communiquer aisément avec les Clients.

Au deuxième trimestre, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada s'est établi à 126 %, en baisse comparativement à la fin d'année, principalement attribuable à la modification du scénario<sup>3)</sup> utilisé dans le calcul du TSAV et du changement subséquent des sensibilités aux écarts de taux. Dans le passé, nous avons indiqué que l'incidence d'une discontinuité occasionnée par la modification du scénario peut représenter jusqu'à quatre points de pourcentage du ratio du TSAV. En raison des nouvelles consignes publiées par le BSIF<sup>4)</sup> en avril de cette année, l'incidence de la discontinuité a été réduite à moins de un point de pourcentage pour le trimestre. La baisse de trois points de pourcentage restante sera appliquée au cours des cinq prochains trimestres, si le scénario actuel demeure inchangé. Après la modification du scénario, la sensibilité du ratio du TSAV aux écarts de taux ne produit plus le même effet et fait en sorte que l'accroissement des écarts de taux soit favorable et le resserrement des écarts de taux soit défavorable. De ce fait, en plus de la baisse de un point de pourcentage observée durant le trimestre, le reste de la baisse du ratio survenue à la fin du deuxième trimestre est principalement attribuable au resserrement des écarts de taux au cours du trimestre, étant donné le changement des sensibilités aux écarts de taux. Le ratio du TSAV de la FSL inc. a subi des répercussions similaires, mais a augmenté par rapport à la fin d'année en raison de l'émission de 1 G\$ de titres de créance subordonnés en mai. La position solide de la FSL inc. sur les plans du capital et de la trésorerie continue de créer de la souplesse et des occasions de déploiement de capitaux.

<sup>1)</sup> Mercer, MPF Market Shares Report, pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2020.

<sup>2)</sup> Les renseignements qui concernent les mesures financières de juillet 2020, y compris sans s'y limiter ceux liés aux souscriptions, aux règlements et prestations et aux primes et produits tirés des honoraires, ne sont pas indicatifs des résultats futurs. Les résultats futurs, incluant ceux du reste du troisième trimestre de 2020, pourraient différer de façon significative de l'information présentée dans cette section. La Compagnie ne s'engage nullement à fournir de l'information tous les mois à l'avenir, ni à mettre à jour ni à réviser cette information pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieures à la date du présent document, à moins que la loi ne l'exige.

<sup>3)</sup> Pour plus de détails sur la modification du scénario utilisé dans le calcul du TSAV, se reporter à la rubrique H, « Gestion du risque » du rapport de gestion du T2 2020.

<sup>4)</sup> Bureau du surintendant des institutions financières.

Au deuxième trimestre, les résultats liés aux souscriptions ont été mitigés. Les souscriptions d'assurance ont diminué de 6 % et les souscriptions de produits de gestion de patrimoine ont augmenté de 53 % comparativement à l'exercice précédent. Certains marchés ont été avantagés par les outils numériques, les bassins de vente existants, les rajustements de prix et dans certains cas les possibilités de retour dans les bureaux. Sur d'autres marchés, nous avons observé des baisses de souscriptions importantes attribuables aux mesures strictes de quarantaine, qui sont défavorables aux ventes en personne. Les solides souscriptions de produits de gestion de patrimoine ont été soutenues par la MFS, Gestion SLC, l'Inde et les fonds du marché monétaire aux Philippines. En juillet, les résultats liés aux souscriptions de produits individuels ont été mitigés dans l'ensemble de nos produits et secteurs. Les souscriptions totales de produits individuels d'assurance et de gestion de patrimoine ont représenté respectivement environ 95 % et 110 % des souscriptions enregistrées durant l'exercice précédent. En raison de ces résultats mitigés, de l'absence d'échéanciers précis pour le retour dans les bureaux et de la conjoncture économique difficile, les niveaux de souscriptions pour le troisième trimestre de 2020 demeurent incertains.

Pour appuyer nos Clients qui ont des difficultés financières, nous avons prolongé jusqu'à 90 jours les délais pour le paiement des primes de produits d'assurance individuels et collectifs. L'incidence de cette mesure sur les primes à recevoir n'a pas été importante. Si la situation de non-paiement venait à perdurer, nous pourrions observer des changements au titre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat. Au 30 juin 2020, l'incidence de la pandémie sur les déchéances et autres comportements des titulaires de contrat n'était pas importante.

Nos produits collectifs d'assurance et d'épargne-retraite sont à l'intention d'employés sur les lieux de travail. Si leur emploi prend fin et qu'il n'y a pas de remplacement, les primes prélevées et les actifs en vigueur diminueront, toutes proportions gardées. Les résultats de juillet au chapitre des primes et des affaires en vigueur étaient relativement stables par rapport à la fin du deuxième trimestre.

Les autorités de santé publique ont communiqué qu'au 30 juin 2020, les décès attribuables à la COVID-19 aux États-Unis et au Canada se chiffraient à 130 000 et à 8 600, respectivement. Étant donné l'information limitée qui nous est fournie sur les causes de décès, nous estimons que la majeure partie des résultats défavorables au chapitre de la mortalité de 12 M\$ au deuxième trimestre est attribuable à la COVID-19. Ces résultats comprennent l'incidence nette des pertes attribuables aux règlements d'assurance-vie, partiellement contrebalancée par les profits sur les rentes.

Les résultats favorables au chapitre de la morbidité de 27 M\$ au deuxième trimestre de 2020 comprennent des profits découlant de la baisse de l'utilisation des garanties pour frais dentaires, frais médicaux, frais d'optique et frais d'hospitalisation et de chirurgie, partiellement contrebalancés par les crédits de prime pour les garanties collectives. Nos résultats globaux au chapitre de la morbidité pour le trimestre incluent également la continuation de l'augmentation des règlements d'invalidité longue durée aux GC du Canada. En raison de la diminution de l'utilisation des garanties durant le confinement imposé à cause de la COVID-19, nous avons observé une baisse des produits tirés des honoraires pour les régimes SAS aux GC du Canada, qui est en corrélation avec le nombre de demandes de règlement traitées. L'incidence de la baisse des produits tirés des honoraires durant le deuxième trimestre est prise en compte dans les résultats au chapitre des charges, car cela a entraîné une diminution du recouvrement des charges.

En juillet, nos résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité attribuables à la COVID-19 ont été faibles. Ils ont représenté moins de 5 % de notre moyenne mensuelle des règlements payés au chapitre de la mortalité et de l'invalidité. Étant donné la réouverture graduelle de l'économie au Canada et aux États-Unis, les demandes de règlement liées aux frais médicaux et aux frais dentaires ont augmenté par rapport à la moyenne mensuelle au deuxième trimestre, mais elles demeurent sous les niveaux historiques.

Bien que l'incertitude demeure quant à l'incidence de la COVID-19 sur nos résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, nous avons tiré parti de la diversification par produit et par région géographique ainsi que de la différence entre les issues constatées chez la population en général et chez nos personnes assurées.

Pour le premier semestre de 2020, les charges d'exploitation sont en hausse de 4 % comparativement à la même période de l'exercice précédent, ou 3 % si on exclut l'incidence du change, principalement en raison d'une provision pour coûts de restructuration constituée au premier trimestre, de nouveaux coûts annualisés liés à l'acquisition de BGO et d'autres dépenses engagées en raison de la COVID-19. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par les mesures de la direction axées sur la réduction des charges discrétionnaires. La réduction des charges discrétionnaires nous permettra d'accélérer nos investissements dans les outils et les capacités numériques et de faire en sorte qu'il soit encore plus facile pour les Clients de faire affaire avec nous.

Quant à nos débiteurs et à nos locataires, nous leur avons offert, cas par cas, de reporter les paiements d'intérêt et de capital ou de loyer. Dans la majorité des cas, il s'agit d'un report allant jusqu'à 3 mois. Au 30 juin 2020, nous avons recouvré environ 99 % des rentrées de trésorerie attendues liées aux investissements. Les paiements toujours en report à la fin juillet se chiffraient à un peu moins de 40 M\$. Il y a actuellement d'autres demandes de report à l'étude.

En juillet, l'actif géré de la MFS a augmenté de 5 % pour passer à 532 G\$ US, reflétant la croissance sur les marchés et le rendement et les flux des fonds.

L'incidence globale de la pandémie de COVID-19 demeure incertaine et dépend de la progression du virus, des traitements et thérapies potentiels, de la disponibilité d'un vaccin et des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et les particuliers, qui pourraient varier d'un pays à l'autre et se traduire par des résultats différents. En raison de l'ampleur des circonstances, il est difficile d'évaluer ou de prévoir de manière fiable l'incidence potentielle de cette incertitude sur nos résultats financiers futurs. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique H, « Gestion du risque » du rapport de gestion du T2 2020.

## Conférence téléphonique portant sur les résultats

Les résultats financiers de la Compagnie pour le deuxième trimestre de 2020 seront présentés lors de la conférence téléphonique qui aura lieu le vendredi 7 août 2020, à 8 h, heure de l'Est. Pour écouter la webémission de la conférence en direct, regarder les diapositives de la présentation et obtenir de l'information connexe, rendez-vous au [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com) et cliquez sur le lien vers les résultats trimestriels de la rubrique « Investisseurs - Résultats et rapports financiers » 10 minutes avant le début de la conférence. Nous encourageons les gens qui participent à la conférence en mode écoute seulement à se connecter à la webémission. La webémission et la présentation seront par la suite archivées sur le site Web de la Compagnie et accessibles à l'adresse [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com) jusqu'à la clôture du deuxième trimestre de 2022. Pour écouter la conférence par téléphone, composez le 602-563-8756 (appels internationaux) ou le 1-877-658-9101 (numéro sans frais pour l'Amérique du Nord) et en utilisant le code de conférence 4019034. Il sera possible de réécouter la conférence téléphonique à compter du vendredi 7 août 2020 à 11 h, heure de l'Est, jusqu'à 11 h, heure de l'Est, le vendredi 21 août 2020, en composant le 404-537-3406 ou le 1-855-859-2056 (numéro sans frais pour l'Amérique du Nord) et en utilisant le code de conférence 4019034.

### Renseignements pour les médias :

Jacynthe Alain

Directrice, relations publiques

Téléphone : 514-866-6474

[jacynthe.alain@sunlife.com](mailto:jacynthe.alain@sunlife.com)

### Renseignements pour les investisseurs :

Leigh Chalmers

Vice-présidente principale, chef des relations avec les investisseurs et de la gestion du capital

Téléphone : 647-256-8201

[relations.investisseurs@sunlife.com](mailto:relations.investisseurs@sunlife.com)

## Mesures financières non conformes aux normes IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS ne doivent pas être considérées de manière isolée ou comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux normes IFRS. Des renseignements supplémentaires concernant les mesures financières non conformes aux normes IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures selon les normes IFRS les plus proches sont disponibles à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du rapport de gestion du T2 de 2020, dans notre rapport de gestion annuel et dans les dossiers de renseignements financiers supplémentaires disponibles à la section « Investisseurs - Résultats et rapports financiers » à l'adresse [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com).

### 1. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent

Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les mesures financières fondées sur celui-ci, y compris le bénéfice par action sous-jacent (la perte par action sous-jacente) et le rendement des capitaux propres sous-jacent, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) exclut du bénéfice net déclaré (de la perte nette déclarée) l'incidence des éléments suivants, qui viennent créer de la volatilité dans nos résultats en vertu des normes IFRS et qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer nos résultats d'une période à l'autre :

- a) l'incidence des marchés qui diffère de nos hypothèses les plus probables, qui comprend : i) l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, pour lesquels nos hypothèses les plus probables sont d'environ 2 % par trimestre; l'incidence comprend également l'incidence du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture, qui correspond à l'écart entre le rendement des fonds sous-jacents de produits offrant des garanties et le rendement des actifs dérivés servant à couvrir ces garanties; ii) l'incidence des variations des taux d'intérêt au cours de la période de présentation de l'information financière et des variations des taux d'intérêt sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de taux et des écarts de swap, ainsi que des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques; et iii) l'incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement pour la période de présentation de l'information financière;
- b) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui comprennent : i) l'incidence des révisions des méthodes et des hypothèses utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement; et ii) l'incidence des mesures prises par la direction au cours de la période considérée, désignées par le terme « mesures de la direction », sur les contrats d'assurance et les contrats de placement, qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les ententes de réassurance nouvelles ou révisées relatives à des affaires en vigueur, et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs;
- c) d'autres ajustements :
  - i) certaines couvertures au Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture - cet ajustement améliore la comparabilité de notre bénéfice net d'une période à l'autre étant donné qu'il réduit la volatilité dans la mesure où celle-ci sera contrebalancée sur la durée des couvertures;
  - ii) les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS réglés à même les actions de la MFS, comptabilisés à titre de passifs et évalués à la juste valeur pour chaque période de présentation de l'information financière jusqu'à ce qu'ils soient acquis, exercés et rachetés - ces ajustements améliorent la comparabilité des résultats de la MFS avec ceux des gestionnaires d'actifs inscrits en Bourse aux États-Unis;
  - iii) les coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations (incluant les incidences liées à l'acquisition et à l'intégration des entités acquises);
  - iv) d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Comme il est indiqué ci-dessous, le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Le tableau ci-après présente les montants exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) et notre bénéfice par action déclaré selon les normes IFRS.

Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net (en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 20	T1 20	T2 19	2020	2019
Bénéfice net déclaré	519	391	595	910	1 218
Incidence des marchés					
Incidence des marchés des actions					
Incidence des variations des marchés des actions	105	(303)	14	(198)	82
Incidence du risque de corrélation	(46)	(57)	6	(103)	(4)
Incidence des marchés des actions	59	(360)	20	(301)	78
Incidence des taux d'intérêt <sup>1)</sup>					
Incidence des variations des taux d'intérêt	(123)	(87)	(99)	(210)	(221)
Incidence des variations des écarts de taux	(72)	127	(22)	55	(49)
Incidence des variations des écarts de swap	(10)	39	7	29	23
Incidence des taux d'intérêt	(205)	79	(114)	(126)	(247)
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement	(41)	(12)	(3)	(53)	3
À déduire : Incidence des marchés	(187)	(293)	(97)	(480)	(166)
À déduire : Modifications des hypothèses et mesures de la direction	5	(53)	(20)	(48)	(31)
Autres ajustements					
Certaines couvertures au Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture	—	(1)	(5)	(1)	(4)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(24)	10	(11)	(14)	(19)
Acquisitions, intégrations et restructurations <sup>2)</sup>	(14)	(42)	(11)	(56)	(18)
À déduire : Total des autres ajustements	(38)	(33)	(27)	(71)	(41)
Bénéfice net sous-jacent	739	770	739	1 509	1 456
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	0,88	0,67	1,00	1,55	2,04
À déduire : Incidence des marchés (en dollars)	(0,32)	(0,50)	(0,16)	(0,82)	(0,27)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	0,01	(0,09)	(0,03)	(0,08)	(0,05)
Certaines couvertures au Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture (en dollars)	—	—	(0,01)	—	(0,01)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS (en dollars)	(0,04)	0,02	(0,02)	(0,02)	(0,03)
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	(0,03)	(0,07)	(0,02)	(0,10)	(0,03)
Incidence des titres convertibles sur le bénéfice dilué par action (en dollars)	—	—	—	—	(0,01)
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	1,26	1,31	1,24	2,57	2,44

<sup>1)</sup> Notre exposition aux taux d'intérêt varie en fonction du type de produit, de la branche d'activité et de l'emplacement géographique. Étant donné la nature à long terme de nos activités, notre sensibilité aux taux d'intérêt à long terme est plus élevée.

<sup>2)</sup> Les montants comprennent les coûts d'acquisition liés à l'acquisition de BGO, notamment la désactualisation de l'option de vente et du passif au titre des paiements différés de 11 M\$ et de 10 M\$ au deuxième trimestre de 2020 et au premier trimestre de 2020, respectivement. En raison de divers projets en cours lancés au quatrième trimestre de 2019 en vue de simplifier notre structure organisationnelle et de réaliser des gains d'efficacité, nous avons également comptabilisé une charge de restructuration de 28 M\$ au premier trimestre de 2020.

## 2. Mesures additionnelles non conformes aux normes IFRS

La direction a également recours aux mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes, qui sont présentées dans le présent communiqué :

**Rendement des capitaux propres.** Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent, respectivement, le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) et le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) sont divisés par le total moyen pondéré des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le rendement des capitaux propres trimestriels est annualisé.

**Ratio de levier financier.** Ce ratio de la dette totale sur le total du capital représente le ratio de la dette et des actions privilégiées sur le total du capital, où la dette se compose de tous les titres de créance admissibles en tant que capital. Les titres de créance admissibles en tant que capital se composent pour leur part des titres de créance subordonnés et des instruments de capital novateurs.



**Souscriptions.** Au Canada, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et de garanties collectives; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine et les souscriptions enregistrées par les RCR. Aux États-Unis, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions des Garanties collectives. En Asie, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et collective réalisées par nos filiales, ainsi que par nos coentreprises et entreprises associées, en fonction de notre pourcentage de participation, aux Philippines, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Malaisie et au Vietnam, ainsi que les souscriptions enregistrées par la Division International et à Hong Kong; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits de gestion de patrimoine à Hong Kong, les souscriptions de titres de fonds communs de placement aux Philippines, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par nos coentreprises et entreprises associées en Inde et en Chine, et les souscriptions d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited au chapitre des fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe, en fonction de notre pourcentage de participation, y compris les souscriptions réalisées par nos partenaires de distribution du secteur bancaire. Les souscriptions de Gestion d'actifs comprennent les souscriptions (rentrées) brutes provenant des particuliers et des Clients institutionnels; les engagements non provisionnés ne sont pas compris dans les souscriptions. Les souscriptions sont également exprimées à un taux de change constant, ce qui constitue une mesure permettant des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes, en excluant l'incidence des variations des taux de change découlant de la conversion des monnaies fonctionnelles en dollars canadiens. Il n'y a aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable.

**Valeur des affaires nouvelles.** La valeur des affaires nouvelles représente la valeur actualisée de nos meilleures estimations des bénéfices distribuables futurs, déduction faite du coût du capital, des contrats relatifs aux affaires nouvelles conclus au cours d'une période donnée, exception faite des affaires nouvelles réalisées par notre pilier Gestion d'actifs. Les hypothèses utilisées aux fins de ces calculs sont généralement conformes à celles utilisées lors de l'évaluation de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance, hormis le fait que les taux d'actualisation utilisés se rapprochent des attentes théoriques en matière de rendement que pourrait avoir un investisseur en capitaux propres. Le capital requis est fondé sur la valeur la plus élevée entre le ratio d'exploitation cible du TSAV de la Sun Life du Canada et le ratio d'exploitation cible en matière de capital local (propre à un pays). La valeur des affaires nouvelles est une mesure utile pour évaluer la valeur actualisée générée par les contrats relatifs aux affaires nouvelles. Il n'y a aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable.

**Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS.** Ce ratio sert à évaluer la rentabilité de la MFS, et il exclut l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, les produits tirés des placements et certaines commissions versées qui sont de nature compensatoire. Ces commissions sont exclues afin de neutraliser leur incidence sur le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt, et elles n'ont aucune incidence sur la rentabilité de la MFS. Il n'y a aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable.

**Marge après impôt des Garanties collectives des États-Unis.** Ce ratio nous aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre, et il constitue une mesure de la rentabilité qui présente le bénéfice net sous-jacent lié aux affaires d'assurance collective et d'assurance-maladie en excédent de pertes des États-Unis en tant que pourcentage des primes nettes enregistrées. Ce ratio est calculé en divisant le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) par les primes nettes des quatre derniers trimestres. Il n'y a aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable.

#### Énoncés prospectifs

À l'occasion, la Compagnie présente, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies; ii) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; iii) les énoncés se rapportant aux stratégies que nous avons mises en œuvre en réaction à la pandémie de COVID-19 et à la conjoncture économique connexe, ainsi qu'à leur incidence sur la Compagnie, iv) les énoncés se rapportant à notre remboursement prévu du montant en capital de 500 M\$ en débetures subordonnées non garanties de série 2015-1; v) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; et vi) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « atteindre », « viser », « ambition », « prévoir », « aspirer à », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés, et ils pourraient changer, particulièrement en raison de la pandémie de COVID-19 qui sévit actuellement et qui évolue ainsi que de son incidence sur l'économie mondiale et de ses répercussions incertaines sur nos activités. Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans les énoncés prospectifs en raison, notamment, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et de la conjoncture économique connexe sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats financiers et des facteurs traités dans le rapport de gestion du T2 de 2020 aux rubriques C, « Rentabilité - 5 - Impôt sur le résultat », E, « Solidité financière », et H, « Gestion du risque », et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2019 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et au [www.sec.gov](http://www.sec.gov), respectivement.

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et nos prévisions, soient inexacts et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs présentés dans le présent document sont indiqués ci-après. La réalisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement de notre rendement, lequel est assujéti à plusieurs risques qui se sont accentués en raison de la pandémie de COVID-19 actuelle étant donné l'incertitude entourant sa durée et son incidence. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : **les risques de marché** - les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap; aux placements immobiliers; et aux fluctuations des taux de change; **les risques d'assurance** - les risques liés au comportement des titulaires de contrat, aux résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, aux résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et à la longévité; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; les risques de crédit - les risques liés aux émetteurs des titres de portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; **les risques d'entreprise et risques stratégiques** - les risques liés aux conjonctures économique et politique mondiales; à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des Clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les Clients, tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements en matière environnementale; **les risques opérationnels** - les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à l'observation des exigences réglementaires et prévues par la loi et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à la réalisation des fusions, des acquisitions, des investissements stratégiques et des cessions, et aux activités d'intégration qui s'y rattachent; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; **les risques de liquidité** - la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance; et **les autres risques** - aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts; à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notations de solidité financière ou de crédit; et à l'incidence des fusions, des acquisitions et des cessions.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

**À propos de la Sun Life**

La Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux entreprises des solutions dans les domaines de l'assurance et de la gestion d'actifs et de patrimoine. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 30 juin 2020, l'actif total géré de la Financière Sun Life s'élevait à 1 122 G\$. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com).

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse des Philippines (« PSE ») sous le symbole « SLF ».